

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de BONS-EN-CHABLAIS

Enquête publique relative à l'agrandissement du cimetière de BONS

Le public est informé que par arrêté n°A/2016/136 du 05 septembre 2016, le Maire de la commune de Bons-en-Chablais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'agrandissement du cimetière de BONS. L'extension porte sur un terrain contigu au Nord du mur d'enceinte du cimetière (sur une surface de près de 825 m²)

Au terme de cette enquête, le conseil municipal sera saisi pour l'approbation du projet d'agrandissement du cimetière de BONS. Le Préfet de Haute-Savoie pourra se prononcer sur la demande d'autorisation de l'extension après l'avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

A cet effet, vu la décision n°E16000172/38 du 28 juin 2016 du Tribunal Administratif de GRENOBLE, Madame Evelyne BAPTENDIER a été désignée en qualité de Commissaire-Enquêteur et Madame Colette FINAS en qualité de Commissaire-Enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de BONS-EN-CHABLAIS, 15, Place Henri Boucher – 74890 BONS-EN-CHABLAIS, pour une durée de 31 jours à compter du **lundi 26 septembre 2016 au mercredi 26 octobre 2016 inclus** aux jours et heures d'ouverture de la Mairie, soit :

- les lundis : de 14 h 30 à 17 h 30,
- les mardis : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30,
- les mercredis, jeudis et vendredis : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h,
- les samedis de 8 h 30 à 12 h.

Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à la Mairie de BONS-EN-CHABLAIS aux jours et heures suivants :

- lundi 26 septembre 2016 de 14 h 30 à 17 h 30,
- samedi 15 octobre 2016 de 8 h 30 à 12 h,
- mercredi 26 octobre 2016 de 14 h 30 à 17 h.

Pendant toute la durée de la procédure, toutes les informations nécessaires peuvent être demandées auprès de la Direction des Services Techniques – Téléphone : 04.50.36.10.30. L'avis et le dossier d'enquête seront disponibles sur le site de la commune www.bons-en-chablais.fr

Les observations sur le projet d'agrandissement du cimetière pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à disposition à la Mairie de BONS-EN-CHABLAIS, ou être adressées par correspondance à l'adresse suivante : Mairie de BONS-EN-CHABLAIS – 15, Place Henri Boucher – 74890 BONS-EN-CHABLAIS, en précisant « A l'attention de Madame Evelyne BAPTENDIER, Commissaire-Enquêteur » ou par voie électronique mairie@bons-en-chablais.fr

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur à la Mairie de BONS-EN-CHABLAIS aux jours et horaires habituels d'ouverture (indiqués ci-dessus). Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront mis à disposition du public pendant une durée d'un an.

Le Maire,
Patrice BEREZIAT

